# « Pour le laboratoire de physique nucléaire », *La Tribune de Genève* (11 juin 1953)

[fr] Le Conseil de la Chambre de commerce de Genève publie une prise de position en faveur du futur laboratoire européen de physique nucléaire, issu d’une décision de l’UNESCO et déjà attribué à Genève lors de la conférence d’Amsterdam en 1952. Rappelant que la neutralité suisse ne constitue pas un obstacle et que les recherches prévues seront exclusivement scientifiques et civiles, il souligne les avantages universitaires et économiques qu’apporterait une telle institution. Le Conseil invite en conséquence les électeurs à rejeter l’initiative visant à interdire l’implantation du laboratoire à Genève.

[de] Der Genfer Handelskammer-Rat veröffentlicht eine Stellungnahme zugunsten des künftigen europäischen Kernphysiklabors, das auf eine Entscheidung der UNESCO zurückgeht und 1952 auf der Amsterdamer Konferenz Genf zugesprochen wurde. Er erinnert daran, dass die Schweizer Neutralität kein Hindernis darstellt und die geplante Forschung ausschließlich wissenschaftlichen und zivilen Charakter haben wird. Zudem hebt er die universitären und wirtschaftlichen Vorteile hervor, die eine solche Einrichtung mit sich bringt. Daher fordert der Rat die Wähler auf, die Initiative zur Verhinderung der Ansiedlung des Labors in Genf abzulehnen.

[it] Il Consiglio della Camera di commercio di Ginevra pubblica una presa di posizione a favore del futuro laboratorio europeo di fisica nucleare, nato da una decisione dell’UNESCO e già attribuito a Ginevra alla conferenza di Amsterdam del 1952. Ricordando che la neutralità svizzera non costituisce un ostacolo e che le ricerche previste saranno esclusivamente scientifiche e civili, sottolinea i vantaggi universitari ed economici che un’istituzione simile porterebbe. Di conseguenza, il Consiglio invita gli elettori a respingere l’iniziativa volta a vietare l’insediamento del laboratorio a Ginevra.

[en] The Geneva Chamber of Commerce Council issued a statement in support of the future European nuclear physics laboratory, initiated by a UNESCO decision and already assigned to Geneva at the Amsterdam conference in 1952. It recalled that Swiss neutrality was no obstacle and that the planned research would be purely scientific and civilian in nature, while stressing the academic and economic benefits such an institution would bring. The Council therefore urged voters to reject the initiative seeking to prohibit the laboratory’s establishment in Geneva.

*Le Conseil de la Chambre de commerce de Genève communique :*

Considérant :

* que la création d’un laboratoire européen de physique nucléaire a pour origine la décision d’une organisation aux buts à la fois scientifiques et pacifiques, à savoir l’Unesco ;
* que les autorités fédérales, après avoir constaté que notre neutralité n’est nullement un obstacle à l’établissement de ce laboratoire européen sur territoire suisse, ont proposé que son siège soit fixé à Genève ;
* que l’aspect « neutralité » de cette question a été définitivement tranché par les autorités fédérales, seules compétentes en matière de relations extérieures ;
* que la conférence d’Amsterdam, en automne 1952, a porté son choix sur notre ville ;
* que le futur laboratoire européen de physique nucléaire sera ouvert à tous les pays européens, ses travaux — d’ordre purement scientifique et civil — n’ayant aucun caractère secret ;
* que ce laboratoire ne produira pas l’énergie atomique mais étudiera, au moyen d’appareils puissants mus par l’énergie électrique (cyclotrons, synchrocyclotrons[[1]](#footnote-1), etc.), les voies d’une physique nouvelle ;
* que la présence à Genève de ce laboratoire — le plus grand de l’époque — intensifiera le rayonnement scientifique de Genève, qui en retirera d’évidents avantages d’ordre universitaire et économique ;

Le Conseil de la Chambre de commerce de Genève approuve à l’unanimité l’établissement à Genève du laboratoire européen de physique nucléaire et invite par conséquent l’électeur à rejeter l’initiative prohibant l’établissement de ce laboratoire à Genève.

1. [NdE] « syncocyclotrons » sur l’original. [↑](#footnote-ref-1)